

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftc-fae.fr>

N ° 98 – Le 9 octobre 2008

La CFTC demande l'ouverture de vraies négociations salariales.

Le communiqué de presse de l'INTERFON



Interfon CFTC

Etat ; Territoriale ; Hospitalière

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Eric WOERTH décrète 0,3% pour le salaire des agents de la Fonction Publique
la CFTC demande une vraie négociation**

La CFTC désapprouve cette réponse du Gouvernement qui est en total décalage avec la réalité de terrain à un moment où le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique est en berne.

La CFTC dénonce cette pratique contraire à l'application de la Loi du 13 juillet 1983.

La CFTC regrette vivement que les négociations de juillet soient restées lettre morte et que le dialogue social n'ait pas fonctionné sur ce sujet essentiel pour les personnels et pour l'économie du pays. Elle estime qu'une vraie négociation est toujours préférable à des mesures unilatérales. La CFTC réclame de toute urgence une vraie négociation.

La CFTC rappelle qu'elle avait formulé des propositions concrètes et réalistes visant à revaloriser le point d'indice dès le 1^{er} janvier 2008, pour montrer l'attention portée par les Pouvoirs Publics aux agents. Nous proposons d'ailleurs qu'en septembre 2008 par une mesure de sauvegarde nous rediscutions de ce taux au regard de celui de l'inflation (plus de 2,8%).

Par ailleurs, la CFTC constate au détriment de ses propositions que les effectifs de la fonction publique subissent et vont subir des coupes sans précédent, résultant de l'application d'une logique purement comptable.

Dans ces conditions, la qualité des missions de service public est en danger et ce sont nous tous, les usagers y compris, qui risquons de payer la note à double titre.

Pour toutes ces raisons, la CFTC appelle aujourd'hui à toutes les mobilisations sur le terrain par la diffusion de tracts, de réunions internes, de communiqués, de pétitions, d'information aux usagers...

La CFTC demande l'ouverture immédiate de négociations sur ces points.

Ce mois d'octobre doit permettre de montrer fortement nos inquiétudes sur l'avenir de la fonction publique, et des ses agents.